

COMMISSION TECHNIQUE A.B.S.O. – B.V.O.S.

P.V. de la réunion de la Commission Technique du 03 juin 2004 à Diest.

Présents : N. NIJSTEN, J. SALLAERTS
S. DERY, G. WULLEPIT

Excusés : M. VANOOSTERHOUT, R. AERTS, J-N DEBEHOGNE

Absent : Néant

1. Élection du président et du secrétaire :

Noël Nijsten est reporté dans ses fonctions de président.

Le secrétaire du jour sera Wullepit Guy vu le manque candidat (à revoir lors de la prochaine réunion)

2. Approbation du PV de la réunion du 05 janvier 2004 :

Approuvé.

3. Cartes :

Réservation :

OLG St. Vith ARDOC : DICKVENN-EID

HERMATHENAE Orientation SPA : BOIS D'ESNEUX-ANTHISNES

KOL : DE BEELTJES

OMEGA : KLOOSTERVELD

OMEGA : EINDHOUT

BORASCA : SAHARA-ZUID

HAM OK : SCHOTERSE BOSSEN

HAM OK : OLEN-KAZERNE

Nouvelle carte :

293 BOIS DE BAILLONVILLE / BALISE 10

294 STAD TURNAUT / TROLL

295 TEUNENBERG / HAM OK

296 VIA-FORT 6 / OMEGA

Nouvelle fiche et carte pour le cadastre :

003 WEYVERTZ NIDRUMER HEK 2004 / OLVE

138 RAVELS NORD & ZUID 2004 / HAM OK

275 LA MISBOUR 2004 / BABA

291 KIEWIT 2004 / BORASCA

292 BOIS D'HAUTEBISE 2004 / PEGASE

293 BOIS DE BAILLONVILLE 2004 / BALISE 10

4. Calendrier national 2004 :

Le contrôleur « Championnat longue distance ASUB 05/09 » est Eric Hully (ALTAIR)

5. Calendrier 2005 :

Les contrôleurs des Championnats nationaux seront désignés lors de la prochaine réunion

Les candidats sont les bienvenus

6. Proposition de changement du règlement administratif ABSO :

Art IV.5.1 La commission des équipes se compose d'un nombre maximum de six membres - trois de chaque fédération, lesquels seront désignés par le conseil d'administration, des entraîneurs et d'un représentant du conseil d'administration. Les membres éliront parmi eux un président et un secrétaire.

Proposition « La commission des équipes se compose d'un nombre maximum de six membres **avec droit de vote** – trois de chaque ligue, lesquels seront désignés par le conseil d'administration, des entraîneurs et d'un représentant du conseil d'administration. Les membres éliront parmi eux un président et un secrétaire. »

Art IV.6.1 La commission technique se compose d'un nombre maximum de quatre membres – deux de chaque fédération, lesquels seront désignés par le conseil d'administration, et d'un représentant du conseil d'administration. Les membres éliront parmi eux un

président et un secrétaire.

Proposition « La commission technique se compose d'un nombre maximum de quatre membres **avec droit de vote** – deux de chaque ligue, lesquels seront désignés par le conseil d'administration, et d'un représentant du conseil d'administration. Les membres éliront parmi eux un président et un secrétaire. »

7. Proposition de changement du règlement sportif ABSO :

Art 4.5.2 Seule l'équipe dont tous les trois membres sont dans les conditions suivantes peut être classée et obtenir le titre :

- a) être affilié à un même club
- b) être repris dans la même catégorie. Néanmoins, les vétérans peuvent s'aligner dans toutes les catégories plus jeunes à la leur jusqu'à et y compris la catégorie Open. Les D-14, H-14, D-18, H-18 peuvent s'aligner dans la catégorie de l'article 4.1.4 qui leur est directement supérieure.
- c) être belge ou pour un étranger être domicilié sur le territoire belge au 1^{er} janvier de l'année en cours

Proposition « Les clubs ne pouvant aligner une équipe de catégorie pourront pour l'occasion fusionner et inscrire une équipe Open. En cas de victoire d'une équipe Open le titre ira à l'équipe et non aux clubs »

Art 1.5.g Les quatre nationales

Proposition : « les six nationales

8. Évaluation des compétitions :

29/02/04 : 1^{ère} nationale Trol Ravels-Sud

Bonne organisation dans l'ensemble.

Petit bémol dans l'établissement de la liste de départ (espace entre coureur de même club)

Attention à la longueur de certains parcours (D21/D35/D40/D60/D65/H-16)

21/03/04 : Championnat de relais Pegase Andenne

Bonne organisation dans l'ensemble.

27/03/04 : Championnat de nuit Balise 10 Marche

Bonne organisation dans l'ensemble.

02/05/04 : 2^{ème} nationale BABA Vlessart.

Bonne organisation dans l'ensemble.

Attention aux regroupements des catégories

Attention à la longueur de certains parcours

(DE/HE/D45/D50/D60/D18/D21/H21/H35/H60)

9. Contrôle des cartes (zones) proposées pour le calendrier national 2005 :

RAS à ce jour

10. Divers :

- ? Le responsable cadastre rappelle la procédure pour l'obtention d'un N° ABSO. Il lui faut une preuve que la carte est bien née (soit un Print un fichier..). Trop souvent il reçoit un coup de téléphone lui demandant un N° pour.... la veille.
- ? Le responsable cadastre attend les fiches et cartes (2 ex) des nouvelles cartes ainsi que des réactualisation des anciennes cartes de façon à pouvoir « gérer » le cadastre.
- ? Si la carte est imprimée en différent format (échelle, grandeur ...) il est preneur aussi.
- ? La commission fait remarquer que l'emploi du 1/10.000 ce justifie pour rendre une meilleur lisibilité à nos aînés et facilité l'apprentissage de nos jeunes. Il serait dès lors souhaitable de dessiné la carte avec le programme 1/10.000 et de ne pas réduire le dessin en utilisant le programme 1/15.000. les moyens d'impressions actuelles nous permettent de sortir des cartes aux deux échelles.
- ? La commission rappelle que lors du traçage d'une carte en utilisant une ancienne carte comme base de travail, il n'est inutile de contrôler le nord de celle-ci afin de se préserver de mauvaise surprise par la suite.

9. Prochaine réunion :

La prochaine réunion aura lieu le 16 septembre 2005 à Diest à 20.00

Fin de la réunion : 23.30

Amitiés sportives,
Wullepit Guy